

+

**Homélie pour le 22<sup>e</sup> dimanche de l'année B, en l'abbaye Sainte-Anne de Kergonan,  
le 30 août 2009**

Lectures :

*Deutéronome* 4, 1-2. 6-8

*Jacques* 1, 17-18. 21b-22. 27

*Marc* 7, 1-8. 14-15. 21-23

Le fondu-enchaîné du salut

Frères et Sœurs,

Les lectures de ce jour semblent s'inscrire dans une continuité en trois étapes et sont ainsi reliées entre elles comme en un fondu-enchaîné digne de ceux du nouveau site internet de l'abbaye de Kergonan.

La première image de ce bandeau en trois scènes serait une gravure réalisée au fusain. Normal ! Cela se passait il y a bien longtemps, il y a 3 250 ans ! Le dessin est parfaitement net cependant. Nous sommes aux portes de la Terre promise. Les israélites viennent d'y arriver après quarante ans d'un long exode dans le désert depuis l'Égypte. Moïse donne alors ses dernières consignes au peuple élu avant de le laisser franchir le Jourdain et prendre ainsi possession de la Terre promise. Et en quoi consiste donc ce testament spirituel de Moïse ? Notre première lecture en fait écho : « Maintenant, Israël, écoute les commandements et les décrets que je vous enseigne pour que vous les mettiez en pratique ». Cette phrase est comme un leitmotiv dans tout le *livre du Deutéronome*. La consigne principale de Moïse, c'est donc de pratiquer les commandements pour pouvoir entrer en Terre promise et y être heureux. « Ainsi vous vivrez, et vous entrerez en possession du pays que vous donne le Seigneur, le Dieu de vos pères » poursuit en effet le chef du peuple de l'Alliance. Et quels sont ces commandements si essentiels, si salutaires ?

Ne croyons pas, frères et sœurs, que ces commandements soient dépassés, vrais seulement pour une époque. Moïse s'adresse à nous aussi ce matin. Ces commandements se résument avant tout en dix paroles encore présentes dans tous nos catéchismes. Elles ont été révélées par Dieu à Moïse sur le mont Horeb et consignées sur deux tables de pierre. En voici le contenu dans sa formulation ecclésiale : « Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement. Son saint nom tu respecteras, fuyant blasphème et faux serment. Le jour du Seigneur garderas, en servant Dieu dévotement. Honore ton père et ta mère. Tu ne tueras pas. Tu ne commettras pas d'adultère. Tu ne voleras pas. Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain. Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain. Tu ne désireras rien de ce qui est à ton prochain ».

Ces dix commandements sont révélés et donc communiqués par un Dieu

transcendant, supérieur à nous. Mais ils n'en sont pas moins à notre portée. Ils ne sont pas imposés par un Dieu autoritaire et législateur, un Dieu arbitraire qui plaquerait sur nous, de l'extérieur, une série de préceptes qu'il faudrait appliquer « parce que c'est comme ça ». Non, ces commandements sont en fait inscrits dans nos cœurs. Ils sont très proches de ce que l'on appelle la loi naturelle. Ils correspondent à la réalité de notre nature humaine créée bonne. Dieu a voulu confirmer et expliciter cette loi naturelle par les dix commandements car le péché est la cause pour nous d'une amnésie chronique : nous oublions cette loi de nature que nous portons dans notre cœur, que la conscience de tout homme peut trouver par elle-même. Désormais ces dix commandements sont comme le fondement indépassable, « indéboulonnable », de nos vies d'hommes et de femmes. Et leur mise en pratique est nécessaire pour hériter de la vie éternelle. Moïse l'avait déjà annoncé en figure quand il disait : « Si vous observez les commandements, vous entrerez en possession du pays que vous donne le Seigneur ». Pour nous cela signifie désormais : « Si vous observez les commandements, vous entrerez au paradis éternel ».

Pour la deuxième image de notre fondu-enchaîné, le dessin a laissé place à une photo en noir et blanc. Elle correspond au passage de l'Évangile que nous venons d'entendre. Le temps de la venue de Jésus sur terre, c'était hier ! Le Christ y apparaît comme le nouveau Moïse et les pharisiens comme les descendants de ce peuple de l'Exode. Moïse avait pourtant bien prévenu les israélites en leur disant : « Vous n'ajouterez rien à ce que je vous ordonne, et vous n'enlèverez rien, mais vous garderez les ordres du Seigneur tels que je vous les prescris ». Jésus vient en quelque sorte aux résultats 1 250 ans après Moïse. Le peuple de l'Alliance a-t-il été fidèle à garder les commandements dans leur noyau essentiel, sans rien y ajouter ni rien y retrancher ? Eh bien, non. Ils ont péché par excès par rapport aux préceptes vitaux, aux dix commandements. Ils ont ajouté une quantité impressionnante de petites prescriptions ritualistes : ablution des mains avant de passer à table, aspersion au retour du marché, lavage de coupes, de cruches et de plats, et beaucoup d'autres pratiques.

Et Jésus leur explique ce qui ne va pas dans une telle attitude. Tout d'abord leur légalisme est tout l'inverse d'un plus grand amour de Dieu. « Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi » leur dit-il ainsi en reprenant Isaïe. Leur pratique religieuse très exigeante est en effet toute tournée vers eux-mêmes au lieu de l'être vers Dieu. Leur idéal de pureté, de perfection, l'emporte sur le véritable amour de Dieu. Ils font consister le salut dans une série de pratiques. Ils veulent par là se rassurer sur eux-mêmes, connaître comme une assurance de salut sans passer par la recherche aimante de la volonté de Dieu. Autre travers des pharisiens, qui est connexe au premier : ils n'ont pas l'amour du prochain en eux puisqu'ils se permettent de faire des remarques à Jésus sur le comportement soit disant relâché de ses disciples. « Pourquoi tes disciples ne suivent-ils pas la tradition des anciens ? Ils prennent leur repas sans s'être lavé les mains » lui reprochent-ils ainsi. Quand on fait consister le salut dans une série de pratiques, on se sent parfois faussement investi de la mission

de convertir les autres aux mêmes pratiques. Et c'est une falsification du précepte d'aimer son prochain comme soi-même.

Le résultat est que les pharisiens, en voulant ajouter quelque chose de plus pur, de plus parfait à la Loi, en retranche finalement quelque chose d'essentiel. Leur péché par excès est tout autant une faute par défaut. Leur légalisme pointilleux, c'est « l'arbre qui cache la forêt » comme on dit. La forêt, c'est cette quantité impressionnante de gros péchés cachés que Jésus débusque à l'état de pensée dans l'âme des pharisiens. Certains de ces vices ne font d'ailleurs que reprendre les interdictions des dix commandements : « vols, meurtres, adultères, cupidités... » Ce clin d'œil à la Loi de Moïse nous montre qu'en définitive les pharisiens sont des ennemis des dix commandements, des adversaires de la véritable Loi instituée à l'origine par Dieu. Qui l'aurait cru ?

N'allons pas croire encore une fois que ce travers ne concerne qu'un groupuscule juif du temps de Jésus. C'est une tentation qui risque souvent de toucher de plein fouet une communauté monastique, qui, par définition, fait un peu plus de pratiques religieuses que la moyenne. De plus, dans notre société devenue si peu catholique, il peut aussi exister une tentation pour tout baptisé fervent de vouloir se faire « plus catholique que le Pape ».

Certains dans l'assemblée se demandent peut-être : « Mais alors, si je comprends bien, nous n'avons plus le choix qu'entre péché et péché. Soit je pêche directement en étant un débauché de la société, soit je pêche indirectement, par orgueil de pharisien ? »

Il est bon, à ce stade de notre réflexion, de se rappeler les paroles de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus dans son *Acte d'offrande à l'amour miséricordieux* : Seigneur, « toutes nos justices ont des taches à vos yeux. Je veux donc me revêtir de votre propre *Justice*, et recevoir de votre *Amour* la possession éternelle de *Vous-même* ».

En fait, Jésus est beaucoup plus qu'un nouveau Moïse qui serait chargé de répéter éternellement les mêmes commandements au bon souvenir d'un peuple amnésique. Il est l'éternité advenue dans notre monde. Il est le Verbe fait chair. Certes, il n'abolit pas la Loi, mais il l'accomplit. Il *est* la Loi dans sa personne, dans sa chair. Et c'est sa Passion qui apparaît comme « l'exécution parfaite de la Loi par le seul Juste à la place de tous les pécheurs » (*Catéchisme de l'Église catholique*, n. 579). Oui, toutes nos justices ont des taches aux yeux de Dieu, comme dit Thérèse. Nous ne pourrions jamais accomplir la Loi à la perfection. Le salut dépassera toujours un simple homme parfait, un idéal tout humain de perfection. Le salut, c'est Jésus lui-même, homme certes, mais Dieu aussi. Accueillir le salut, la justice, la justification, c'est accueillir Jésus dans nos vies.

Ici, nous en arrivons à la troisième image de notre bandeau de site internet. Il s'agit d'une photo numérique en couleur. Elle correspond en effet à la lettre de saint Jacques qui date du temps de l'Église, le temps où nous sommes ! Ni Moïse, ni le

Christ ne sont nommés, mais ce dernier est comme caché dans « les dons les meilleurs » qui nous « descendent d'auprès du Père de toutes les lumières » comme dit l'épître. Le Verbe n'est-il pas descendu un jour d'auprès du Père pour s'incarner en la personne du Christ ? Et il descend encore à chaque Eucharistie, à chaque sacrement célébré en son nom. Il est présent aussi quand la Parole est proclamée dans la liturgie. Nous y sommes familiers, n'est-ce pas, à ce Jésus-là qui vient prolonger son œuvre en nous avec l'Esprit Saint ?

L'accomplissement de la Loi pour nous, en ce temps de l'Église, se fait donc par l'humble accueil des sacrements et de « la parole de Dieu semée en nous ». Ce sont eux qui sont « capables de nous sauver » dit saint Jacques. Le baptême ou illumination du Père des lumières, vient achever, accomplir en nous la loi naturelle et celle des dix commandements. Par le don de l'Esprit au baptême, la Loi nouvelle ou Loi d'amour nous est donnée. En recevant les sacrements et en écoutant la Parole, nous avons tout ce qu'il faut pour accomplir la Loi, c'est à dire vivre en Christ, vivre dans l'Esprit. Notre cœur devient alors toujours plus conforme à celui du Christ, d'où jaillissent, non pas les mauvaises pensées décrites dans l'Évangile, mais des flots d'amour qui peuvent vivifier le monde. C'est de cette blessure pure, d'un cœur à la fois blessé et guéri, que s'exhale un parfum agréable pour les autres. Alors l'on est prêt à se répandre en bonnes actions pour ses frères dans l'oubli de soi, de sa propre perfection. « Devant Dieu notre Père, la manière pure et irréprochable de pratiquer la religion, c'est de venir en aide aux orphelins et aux veuves dans leur malheur » conclut ainsi Jacques dans la deuxième lecture.

C'est à nous de réaliser désormais ce qui pourrait être la quatrième image de notre fondu-enchaîné du salut. Ce serait alors une vidéo qui se déroulerait à partir de maintenant et jusqu'à la fin des temps. « Silence on tourne ! » Devant des prises de vue réussies sur le bonheur en Dieu, la société blasée et déchristianisée ne manquerait pas s'exclamer : « Il n'y a pas un peuple sage et intelligent comme cette grande nation ! » (Dt 4, 6). Amen.